

From: gilours@orange.fr
Sent: Wednesday, February 21, 2018 10:50 AM
To: henriours5@gmail.com
Subject: SACRE CHARLEMAGNE

Monsieur le Maire de Rives, cher Alain, LE 21/02/18
oui, comme vous le dites si bien, il est vrai que ça risquerait de lui donner une tribune pour faire sa pub pour la vidéo surveillance et les voisins vigilants (au cas où tout recommencerait, il faudra bien savoir si des voisins hébergent des juifs et il n'y a pas eu besoin de ce genre d'appareils pour repérer celles qui furent TONDUES à la Libération...) et ça serait contre-productif, et comme vous le dites avec votre proverbe turc préféré qui convient très bien pour la vêtir facilement maintenant qu'elle ne croise plus les bras : " on ne jette de pierres qu'à l'arbre fruitier ".
Vous qui êtes de par votre métier pédagogue, quand on racontera comment les chroniques rivoises sont devenues "chroniques", il est vrai qu'il faudra dans le cadre du savoir et de la connaissance, apprendre comment tout un "système" se mettait en route au moment du découpage opportun des limites du canton de Rives : cela participera au dénigrement de son auteur et de sa "bande"...
A ce propos, on reconnaîtra dans la foule en délire photographiée dans le Dauphiné au moment des déambulations patrimoniales de 2017 (où celle qui promène son derrière a peut-être raconter comment RÉCUPÉRER une assoce, y compris par un changement de lieu de siège social) l'adjoint pour le groupe scolaire que j'avais oublié, avec tous les autres élus de Renage déjà mentionnés présents dans le cadre du public "avertit".
Flavien n'est plus Président de l'Amicale du 2ème Régiment de Dragon, pour information. Je vais prendre d'autres contacts pour notre affaire de commémoration, entre autres, grâce à mon beau fils militaire en séjournant bientôt à Saumur à nouveau.
Tant mieux pour vous puisque vous avez eu moins de voitures brûlées à Rives qu' à Renage : en réalité pour davantage de pédagogie, il est vrai qu'il conviendrait de catégoriser les actes de délinquance.
@+
Gil

Avant d'imprimer, ayez une pensée pour notre environnement.
Ce message et ses éventuelles pièces jointes sont adressés directement à l'usage exclusif de son destinataire, et son contenu est strictement confidentiel. Sa copie, retransmission, diffusion, modification, édition , utilisation, ou autre usage en tout ou partie, ainsi que toute utilisation non autorisés par toute personne ou entité légale est formellement interdite, sauf mentions particulières. Si vous le recevez par erreur, nous vous remercions de le détruire et de nous en aviser immédiatement. Nous déclinons toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé, falsifié, ou encore édité ou diffusé sans autorisation.
Répondre stop pour désinscription.

From: gilours@orange.fr
Sent: Saturday, January 7, 2017 2:36 PM
To: Ludovic MARNAS
Subject: Re: quelques infos non disponibles sur notre site

Bonjour,
Je vous mets dans le fichier plus personnel pour vous tenir informé au mieux des tenants et aboutissants de mon action.
gilours (et pas Gil'ours (qui fut d'ailleurs mon hésitation de nom d'artiste au milieu de mon expo " ART PLURIEL " où l'apostrophe m'apostrophait et le G majuscule m'égocentriquait)
@ très vite
0677840338

From: Ludovic MARNAS
Sent: Saturday, January 7, 2017 11:28 AM
To: gilours@orange.fr
Subject: Re: quelques infos non disponibles sur notre site

Bonjour Gil'ours,

Merci pour toute ces infos, c'est super sympa.

J'ai retrouvé l'article sur le projet de la gde fab dans le bulletin de renage dans ma poubelle papier:

Je m'étais arrêté au premier paragraphe quand amélie nous dit :

"

En septembre dernier, ce sont plus de 340 enfants qui ont pris le chemin de nos écoles.

Des enfants qui bénéficient de très bonnes conditions d'apprentissage et d'épanouissement grâce au travail collectif mené par la communauté éducative, les parents d'élèves, le sou des écoles et la commune de Renage. Et qui nous a permis de sauver la 5^{ème} classe de l'école maternelle."

NOUS? Mais purée! qui à décidé de supprimer cette classe pour faire des classe à 45? c'est plus géré par la commune les maternelles?

Par dessus le marché elle ne cesse de nous dire "priorité à l'éducation", subvention pour le sou des écoles (dont ma femme fait partie) : 1500€!

On nous prends vraiment pour des jambons, et le pire c'est que ses administré n'y voit que du feu, y'a pas à dire , elle est doué dans son domaine.